

N° 0596/AIRP/DNL/kac/acn

Abidjan, le 17.02.2021

**AVIS D'ARRÊT DE COMMERCIALISATION
DE
HEXTRIL 0,1 % BAIN DE BOUCHE 200 ML**

A l'attention des professionnels de santé

L'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP) en collaboration avec les laboratoires Pfizer, vient par cette note, vous informer de l'arrêt de commercialisation de la spécialité **HEXTRIL 0,1 % Bain de bouche 200 ml, pour des raisons commerciales.**

Par conséquent, l'attestation du visa d'enregistrement N° **E-83-136** du médicament est abrogée.

Les quantités disponibles sur le territoire ivoirien à la date de signature du présent avis, seront commercialisées jusqu'à épuisement des stocks.


Dr Assane COULIBALY


AUTORITÉ IVOIRIENNE DE
RÉGULATION PHARMACEUTIQUE
Le Directeur
Général

Ampliations :

- Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique
- CNOP (pour diffusion)
- CNOM (pour diffusion)
- UNPPCI (pour diffusion)
- Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)
- SYNACASS-CI (pour diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)
- Laboratoire Pfizer